Victime avait été tuée depuis 48 heures et le corps disséqué par une personne ayant des connaissances anatomiques.

LE DERBY D'EPSOM

Londres, 5 juin. — Voici les résultats de cette course :

Jockey Club ;
Le Dorsal ;
Le Miguel ;
Le Eldorado.

DERNIÈRE HEURE

Dîner chez M. Méline

Paris, 5 juin. — M. Méline a offert un grand dîner. Les bureaux de la Chambre et des députés étaient parmi les assistants. On remarquait MM. Ribot et Camescasse avec leur dame.

Une réception brillante a suivi ; plus de 1.200 personnes y ont assisté.

En même temps, M. de Freycinet a donné un dîner au corps diplomatique.

Le parti du boucan

Paris, 5 juin. — On prétend que la droite se propose d'exploiter bruyamment la mort de M. Richaud.

Elle voulait interpeller sur la situation au Tonkin, mais, renonçant à cette idée, elle a décidé que demain quand M. Jules Ferry prononcera son discours sur l'instruction publique, elle soulèvera divers incidents au moyen d'interruptions.

Plusieurs amis de M. Ferry pour prévenir ces scandales, qui ne manqueront pas de se produire, auraient fait une démarche auprès de lui pour qu'il renonçât à prendre la parole, mais ils se seraient heurtés à un refus obstiné.

LE SALON DE 1889

(SEPTIÈME ARTICLE)

Une circonstance indépendante de ma volonté m'a forcé de retarder de quelques jours mon septième article. Ce petit retard n'est pas d'ailleurs de conséquence, puisque le salon reste ouvert jusqu'au 25 juin.

Cela me donne la satisfaction de constater que j'avais été bon prophète — avec, d'ailleurs, plusieurs de mes confrères en critique — en désignant pour la médaille d'honneur M. Dagnan-Bouveret.

Je n'avais pas osé trop m'avancer, sachant fort bien à quelles inspirations et idées rétrogrades obéissent certains artistes. Et n'avais-je pas un peu raison, puisque M. Benjamin Constant a failli l'emporter sur son concurrent? Certes, c'eût été un scandale artistique de voir ainsi récompenser l'orientalisme poncif au lieu du grand art sincère de M. Vagnan, mais cependant le fait a failli se produire. *Benjamin Constant arrive bon second*, précédant Roll, c'est tout dire.

Malgré tout, l'auteur des *Bretonnes au pardon* l'emporte ; c'est heureux ! je salue la victoire avec une entière satisfaction. Un bon point aux votants !

Achevons maintenant notre revue de la peinture, avant de passer à la statuaire qui nous retiendra moins longtemps.

Les *Laitières savoyardes* de M. Pinchart sont une excellente toile de genre, une des meilleures peut-être du salon.

La composition est habile, sans recherche. Le groupe formé par ces quelques bonnes femmes admirant les premiers gestes, d'un bébé rose, est bien vu, disposé avec une simplicité très soucieuse de l'effet juste et peint d'un pinceau à la fois savant, savoureux et plein de franchise.

Il est exquis l'enfantillage manqueur potelées qui forme le centre du tableau et la jeune mère qui le soutient, avec, sur sa face, une expression non équivoque d'orgueil n'est pas moins charmante dans son costume rustique.

Voilà une bonne, très bonne étude prise sur le vif, en pleine nature, et enlevée avec bonheur.

J'aime moins le second envoi de M. Pinchart. Oui, il y a de la grâce dans l'attitude de cette jeune paysanne toute habillée par la grise et molle buée du soir ; il y a de la poésie dans ce paysage crépusculaire. Mais le charme répandu sur cette toile n'est il pas un peu apprêté, un peu factice? La tonalité du ton paraît pas d'ailleurs, d'une irréprochable justesse. Le ciel est bien clair encore pour l'enveloppement d'ombre, si transparente soit-elle, des premiers plans.

Plus cherchée peut-être que la première l'impression traduite dans cette dernière œuvre est moins spontanée, moins jaillie moins pauvre.

Cette année, M. Weertz n'expose que deux petits cadres, deux portraits très finis tous deux, très délicats et traités dans la même gamme grise.

A côté de la fille vêtue de blanc, que je trouve un feu quelconque, je préfère de beaucoup celui du poète buée du soir ; il y a de la poésie dans ce paysage crépusculaire. Mais le charme répandu sur cette toile n'est il pas un peu apprêté, un peu factice? La tonalité du ton paraît pas d'ailleurs, d'une irréprochable justesse. Le ciel est bien clair encore pour l'enveloppement d'ombre, si transparente soit-elle, des premiers plans.

Plus cherchée peut-être que la première l'impression traduite dans cette dernière œuvre est moins spontanée, moins jaillie moins pauvre.

Cette année, M. Weertz n'expose que deux petits cadres, deux portraits très fins tous deux, très délicats et traités dans la même gamme grise.

A côté de la fille vêtue de blanc, que je trouve un feu quelconque, je préfère de beaucoup celui du poète buée du soir ; il — une jeune et jolie femme, originalement coiffée d'unbéret d'étudiant les cheveux épars sur les épaules, couverles elles-mêmes d'une veste plus blanc.

La pose est juste ; la physionomie du poète, son sourire un peu amer, désenchanté ont été bien saisis et heureusement rendus par l'artiste.

Voilà qui est observé, voilà qui est vivant.

La main qui est en avant, posée sur un bras du fauteuil, constitue à elle seule, quoique minuscule, un morceau de valeur.

Voilà un portrait, tout petit petit, qui m'a fait plus de plaisir à contempler que certains plafonds du même artiste.

La Marine, de M. Sauvaige, bien que les vagues manquent un peu de fluidité, est une œuvre de grand mérite qui impose à l'attention et retient longtemps le regard.

Il en est de même du paysage de M. Stévenart, un *Matin en Automne*, peint dans une tonalité sourde, comme embuée de ce vague nuage violet qui estompe la matinée au lever du soleil. Il y a quelque chose dans le rendu des arbres ; mais qu'il est délicieux ce premier rayon qui glisse au centre du tableau sur le marais aux eaux stagnantes.

Le portrait du même artiste, par contre est bien terne, quoique consciencieux. Qu'il se contente de pourtraicturer la nature du champ est vaste ; il a bien ce qu'il faut pour l'explorer.

Un bien joli sentiment encore dans le *Soir*, de M. Schouttelten.

Voilà bien notre vieille Flandre toute entière avec cette vaste plaine unie, aux lointains fuyants, à peine coupée, sur la gauche d'un bouquet d'arbres qui se rangent autour d'un clocher. Ce petit panache de fumée qui monte des champs, à peine visible, sur le ciel très doux d'aqua, qui de nous ne l'a vu aux heures de recueillement et de rêverie dans la campagne flamande ?

A côté, chez M. Schouttelten, l'exécution rend à la sensation ressentie. Ses nuages rouges et violets, en particulier sont bien étudiés et peints d'une brosse hardie et grasse.

Les deux toiles de M. Carlos Lefebvre, sont d'une beauté saveurgare mais excellemment traitées. Très bonne perspective et pinceau sincère.

Je dirai la même chose du *Soir d'Eté* de M. Perdreet. Voilà un exquis paysage encore, vu avec un peu de poésie après des mille transformations de la nature, et peint avec la fermeté, la netteté de main d'un artiste sûr de lui même et de ses effets.

Le *Sarclage du lin*, environs de Lille, de M. Carme, est encore une telle très méritante.

Le ciel surtout est d'une réelle finesse de ton. Mais il y a quelque puérilité dans l'intitulé de ce tableau. On croirait presque avoir affaire à un tableau de genre comme, par exemple, celui de M. Pinchart Or, dans le vaste horizon renfermé en un cadre restreint, les personnages ne sont que des tâches — bien placées, j'en conviens, mais enfin de simples taches.

Est ce tout? Al je terminé avec les artistes de notre région? Ils sont nombreux, très nombreux et peut être en ai-je oublié quelques uns dans cette revue tout au moins consciencieuse. Je ne le crois pas; mais si par hasard cela m'était arrivé, que ceux, à la bienveillance de la tâche assurément agréable mais non point tout mode que je viens de remplir.

Je m'en voudrais cependant de ne pas, avant de terminer, adresser un éloge bien mérité à Mlle Gaudo Pacquet, dont le pastel, *Portrait de ma sœur*, est une ravissante chose.

De la transparence dans les chairs, un coup de crayon adroit savant et souple, avec ce je ne sais quoi de délicat, de flou qui révèle la main d'une femme, voilà quelles sont les qualités de ce morceau.

Et maintenant à la sculpture.

Lionel MOGUEZ.

QUATRE-VINGT-NEUF

5 JUIN

Bailly finit par arracher au garde des sceaux, le motif du retard apporté à la réception des communes. Ce retard n'est point imputable à la douleur du roi, mais bien à une question de cérémonial d'étiquette ; les deux ordres soit suggérés à Sa Majesté, de ne recevoir le Tiers, que s'il consentait par une marque quelconque de déférence à établir son infériorité. Cette marque, il était fort difficile de la trouver, on ne pouvait exiger que les députés parlassent à genoux, ils n'y eussent jamais consenti, on était grandement embarrassé.

Ce n'est pas, dit M. de Barentin à Bailly, que l'on veuille insister sur un vieil usage qui blesse le tiers, et que le roi n'a pas intention d'exiger. Cependant, ajoute-t-il, cet usage a subsisté depuis un temps immémorial, et si le roi le voulait... — Bailly l'interrompt vivement. — Et si vingt-cinq millions d'hommes ne le veulent pas, et seront les moyens de les y contraindre ? Il déclare au ministre, en le quittant, que le Tiers entend être reçu comme l'ont été les deux autres ordres, qu'il se souffrira aucune différence.

Ces querelles mesquines, irritant profondément les Communes : on commence à sentir que l'heure est aux résolutions énergiques si l'on veut promptement aboutir.

» Hâtons-nous d'agir, dit un député; il en est temps, roidissons-nous avec courage contre les embarras et les chicanes qu'on nous suscite à chaque instant, constituons nous en Chambre nationale, nous avons assez employé les voies de modération, de temporisation, pour ramener les esprits au bien public et on le voulait réellement, mais puisque l'on en abuse, il est temps de commencer leur importunes de la résipération, que la nation attend depuis si longtemps.»

On allait discuter sur cette motion, quand les commissaires conciliateurs viennent lire le procès-verbal de la conférence de la veille. Le garde des sceaux avertit le doyen que, lui étant survenu une affaire importante, la conférence qui devait avoir lieu à six heures est renvoyée au lendemain.

La question se pose de savoir quand aura lieu l'examen du projet de conciliation préparé par les ministres ; ce fameux plan, si soigneusement élaboré, a été accueilli sans enthousiasme. Il était loin de donner satisfaction aux vœux de la nation. Aussi par 400 voix contre 26 l'ass emblée décide que la discussion n'aura lieu qu'après la clôture des conférences, ce qui signifie clairement qu'il n'y a pas lieu de l'examiner, ces, comme le dit Bailly, une fois les conférences terminées, toute tentative de conciliation sera vaine.

De son côté, l'assemblée de la noblesse décide de n'adopter le plan de Necker qu'après l'avoir modifié. Seul, le clergé a accepté sans modification les propositions des commissaires du roi.

TIRAGES D'OBLIGATIONS

Paris, 5 juin.

Tirage des obligations foncières communales de 1879.

Le numéro 98335 gagne 100,000 francs.
Le numéro 983288 gagne 25,000 fr.

Les numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

337681 374442 918955 319755 148825 710923.

Tirage des obligations communales 3 0/0 1880 et 1884.

Le numéro 372657 gagne 100 000 francs.
Le numéro 449236 gagne 25,000 francs.

Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

839788 430932 63048 339245 29289 98832

Emprunt de Paris 1886

Le tirage de l'emprunt de la ville de Paris 1886 a eu lieu aujourd'hui

Le numéro 165084 gagne 100,000 francs.
Le numéro 346510 gagne 10'000 francs.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs :

525472 422222 469326 27630

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

407401 114595 660525 62576

Les quarante numéros sortis ensuite de la roue chacun 1,000 francs.

Chronique régionale

NOS REPRÉSENTANTS

Nous donnerons demain la plus grande partie du discours que notre collègue Lecouteur et ami M. Maxime Lecomte, a prononcé à Maubeuge pour rendre compte de son mandat de député.

Avis aux gymnastes. — La Compagnie du chemin de fer du Nord organise pour samedi prochain 8 courant, un train spécial destiné au transport des sociétés de gymnastique de la région qui se tiendront à la 45e fête fédérale de Vincennes.

Départ de Lille à 2 heures, de Douai à 2 h. 48 et d'Arras à 3 h. 25 et arrivera à Vincennes vers huit heures du soir, sans passer par Paris. Il ne comprendra que des troisièmes classes.

Cette communication nous est faite par M. A. Libouton, vice président de l'association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais qui s'était chargé de la démarche près de M. l'inspecteur principal de la Compagnie et qui vient d'en recevoir la réponse.

Etablissement thermal de St-Amand. — C'est le dimanche 9 juin prochain, que s'ouvrira à l'établissement thermal de St-Amand les eaux 2[illegible]. La saison des fêtes. Elle sera inaugurée par un concert donné à quatre heures de l'après-midi, dans le Parc, par la Musique municipale

Le lendemain, lundi 10 juin, second jour de Pentecôte, une intéressante séance sera donnée dans les salons, avec le concours de la *Estudiantina illoise*, qui a obtenu tant de succès, l'an dernier déjà à l'établissement thermal. Au reste, le programme complet de la saison va paraître sous peu et ménagera au public bien des surprises artistiques. Ces concerts ne manqueront pas d'attirer, comme par le passé, de nombreux promeneurs et visiteurs à notre charmant établissement départemental.

CHEMIN DE FER DU NORD

M. Mathias, ingénieur en chef de l'exploitation de la Compagnie du Nord, est admis sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

C'est M. Sartiaux, ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui lui succède dans ces fonctions d'autant plus importantes qu'on sait, que la Compagnie du Nord ne possède pas de directeur général.

M. Mathias avait succédé à M. Jules Petiet dans les fonctions qu'il résigne aujourd'hui.

Concours international de Fresnes. — La municipalité de Fresnes organise un grand concours international d'orphéons, de musiques, d'harmonies et de fanfares qui aura lieu dimanche 6 et lundi 7 juin.

Ce concours promet d'être très brillant ; de nombreux prix seront donnés ; quelques dépêches en ont déjà parvenu au bronze d'art.

Le jury sera présidé par M. Gustave Wottez, chef de la garde républicaine.

Le programme comporte :

Le samedi soir, grande marche aux flambeaux à 9 heures 1/2.

Le dimanche, concours des orphéons et musiques d'harmonie ; à une heure, défilé des sociétés ; à 3 heures 1/2, concours d'exécution ; à 9 heures, concours d'honneur.

Le lundi, à 9 h. 1/2, concours de fanfares (lecture à vue) ; à une heure, défilé ; à 2 h. 1/2, concours d'exécution ; à 9 heures, concours d'honneur.

Chronique Locale

ROUBAIX

LE CRIME DE LA RUE DAUBENTON

La victime a été assommée. — Le simplement dit l'assassin. — Le mobile du crime.

Il n'y a plus de doute : toute idée de suicide doit être écartée. On se trouve en présence d'un crime monstrueux.

Hier matin, vers deux heures, MM. Welter, procureur de la République, De Brix, juge d'instruction et Dufour, secrétaire, sont descendus à Roubaix à la maison du crime pour continuer leur enquête ; ils ont minutieusement examiné le salon, puis ont interrogé M. Anthime Lefebvre et sa sœur Emma, qui n'ont pu que confirmer ce que nous avons dit hier matin.

L'enquête était à peu près terminée lorsqu'en plaçant le cadavre de Mlle Esther Lefebvre sur le lit, le gendarme Cossart, qui aidait à faire cette opération, remarqua une plaie au-dessus de la tête. Il la signala au sous-brigadier Duchastel, qui prévint le procureur de la République.

A l'aspect sinistre de la victime on avait dû être assommée avant d'avoir le cou coupé.

En présence de cette découverte, M. le procureur de la République, prévint aussitôt M. Castiaux, médecin-légiste à Lille, et l'invita à se transporter à Roubaix, pour procéder à l'autopsie.

Le corps fut conduit à la morgue de l'hôpital vers cinq heures et demie.

Le parquet revint à la maison du crime vers trois heures pour continuer son enquête.

Il est donc certain que le jeune homme qui a été vu sortant de chez Lefebvre, vers 6 heures 1/4 est le même qui s'est présenté samedi en priant Mlle Emma Lefebre, de se rendre le mardi suivant chez Mme Albert Lefebvre, rue du Château.

Le jour du crime, vers cinq heures le domestique de M. Foveau, boulanger, sonna chez M. Lefebvre, pour déposer un pain, comme il le fait tous les jours.

Ne recevant aucune réponse, il prit une voisine, Mme Kohlert, de vouloir bien se charger de la commission, ce qui fut accepté.

Un quart d'heure plus tard, M. Kohlert, revint chez lui et aperçut un jeune homme sortant de la maison, mais il n'y attacha que peu d'importance.

Ce jeune homme paraissait âgé de 17 à 18 ans, il portait une casquette de drap noir la jugulaire en cuir vernie, le visage blême, sans barbe, cheveux châtains, taille ordinaire, veston de velours noir, pantalon gris.

Le mobile du crime a été certainement le vol et si l'assassin n'a rien dérobé, c'est qu'il a craint d'être dérangé qu'il a probablement le coup de sonnette du boulanger l'a effrayé.

Le signalement donné par M. Kohlert, correspondant en tous points à celui donné par Mademoiselle Emma Lefebvre, sur l'individu qui s'est présenté samedi dans la journée.

L'autopsie faite par M. Castiaux hier soir a démontré que le coup donné sur la tête a suffit pour déterminer la mort.

Cette blessure, qui a dû être faite avec un instrument contondant, deux dents ont servent les vitriéra, a une longueur de deux centimètres.

Le coup a été si violent qu'il s'est produit une fracture du crâne ; celui ci est fendu depuis le sommet de la tête, en descendant le côté gauche, jusqu'à la région temporale.

Après ce formidable coup, la victime est tombée assommée sur le côté gauche puis l'assassin l'aura déplacée pour lui couper le cou.

Une autre blessure a été constatée à l'œil gauche ; peut être s'est elle produite par la chûte du corps sur le cendrier de la cheminée, peut être aussi l'assassin lui aura donné un violent coup de poing, c'est ce qu'on ne peut démontrer.

Des épanchements de sang se sont en outre produits sous l'œil gauche et la région temporale :

Toute la police est sur pied, la police de sûreté a été envoyée de tous côtés.

Durant toute la journée d'hier une grande foule émue n'a cessé de stationner devant la maison du crime.

Le maire de la ville de Roubaix a arrêté l'avis suivant :

VILLE DE ROUBAIX

Emprunt de 980.000 Francs

Emission de 4.900 titres au porteur

La souscription sera ouverte les 13 et 14 juin 1889.

Les obligations sont libérables de la manière suivante : 20 francs en souscrivant, 180 francs à la répartition.

Les fonds prêtés rapporteront un intérêt annuel de 4 0/0.

Les intérêts seront payés les 15 juin et 15 décembre.

Les obligataires supporteront le droit de transmission et la taxe sur le revenu.

La priorité sera accordée aux souscripteurs d'unité.

La libération par anticipation n'est pas admise.

Un intérêt de 5 0/0 sera retenu aux obligataires qui n'opéreront pas le versement de 180 fr. dans un délai de 5 jours à partir de l'avertissement qui leur recevront municipal ; la vente des titres se fera aux risques et périls de ceux qui ne seront pas acquittés dans le mois qui suivra l'expiration de ce délai.

Les obligations pourront être échangées contre des certificats nominatifs.

La cote de la Bourse de Paris sera demandée.

L'emprunt est remboursable en 30 ans à partir de l'année 1890.

Les souscriptions sont reçues à Roubaix, à la recette municipale et aux guichets des banquiers de Roubaix, Lille, Tourcoing, Armentières, Comines, Béthunes, Calais, Carvin, etc.

On peut souscrire par correspondance, en faisant parvenir le montant du versement de garantie.

Hôtel-de-Ville de Roubaix, le 1er juin 1889.

Le Maire,
Julien LAGACHE.

DÉCOUVERTE EN MER
du Ballon Glorieux

Notre correspondant de Douvres nous télégraphie :

Dimanche soir, vers huit heures et demie, le capitaine J. Woods, du navire *Edith*, vit flotter sur la mer, par le bonnet d'East Hops, un ballon abandonné. Il recueillit l'aérostat et constata que dans les cordages se trouvait une bouée avec l'inscription « Hermann Society, Calais. » Dans la nacelle, il y avait, entre autres objets, une caisse à cigares portant les mots tracés à la main : « Glorieux, aéronaute, à Calais, place Egalité, café de Paris. »

Il s'agit du ballon parti dimanche de Calais et qui a été abandonné par M. Stiévenard, qui a opéré une audacieuse descente en parachute, en pleine ville, quai du Commerce.

Réunion de commission. — Les 3e et 4re commissions se réuniront aujourd'hui à cinq heures du soir, rue du Grand Chemin, au domicile de M. Pierre Catteau, pour examiner cette habitation ; à six heures pour discuter cette question, et examiner un règlement à appliquer aux rues particulières.

Les drames de la misère. — Mardi après midi, un rassemblement se formait dans la Grande Rue autour d'une femme qui venait de s'évanouir ; après quelques soins empressés, celle-ci reprit connaissance et déclara se nommer Hortense Cattenoot, épouse de Henri Levêque, demeurant rue de l'Epeule, cour d'Halluin.

La malheureuse déclara être mère de 4 enfants et n'avoir pas mangé depuis plusieurs jours.

Des personnes charitables lui donnèrent des aliments et la pauvre femme put retourner chez elle.

Chronique colombophile. — La société colombophile le *Pigeon Noir*, établie chez M. Jean-Baptiste Desroussartz, 46, rue Pellart, à l'Ours, rappelle aux amateurs son concours sur Orléans, le Dimanche 9 juin 1889, dans un rayon de 12 kilomètres.

1,000 fr. prix d'honneur, dont 800 francs répartis entre les 50 premiers pigeons constatés et 200 fr. par séries de 2 et 3 pigeons.

Mise obligatoire, 2 francs. Mise facultative, 2 francs.

Marquage secret par la bague en caoutchouc (secret Bosor), pour laquelle il sera fait une retenue de 5 centimes par pigeon.

Mise en paniers le vendredi 7 juin, de 2 à 6 heures du soir.

Pour que la constatation puisse être valable, l'amateur devra présenter la bague au délégué, lequel devra prendre le numéro et la centièmemarque et la poser dans le pique bague.

Les constateurs sont admis dans un lieu public.

Récensement des chevaux. — Les opérations pour le recensement des chevaux, qui commence hier matin à 9 heures, au boulevard Gambetta, en face de l'Hippodrome sous les ordres de M. Delaire, lieutenant au 18e chasseurs à Lille, Poullaude, membre de la commission de recensement, Delagrange, vétérinaire à Lille et un marchal de logis du 18e chasseurs. Les opérations ont duré jusque 4 heures de l'après-midi.

Un voleur de la Chaussée. — La police de Croix a arrêté hier un sieur Léon Etienne, âgé de vingt ans, journalier, demeurant rue des Fosses, 17 ans, inculpé de vol avec effraction, d'une somme de soixante-dix francs, au préjudice de son oncle, Jules Delepotte, demeurant rue de la Chaussée.

Analyses de la Bière Française.
(Voir aux annonces.)

BULLETIN LAINIER

Marché à terme
DE ROUBAIX-TOURCOING
DU 5 JUIN

Cote officielle de 4 h. 1/2.

Type n° 1 :

Juin	5.85
Juillet	5.85
Août	5.90
Septembre	5.925
Octobre	5.925
Novembre	5.875
Décembre	5.875
Janvier	5.825
Février	5.825
Mars	5.825

Type n° 2 :

Juin	5.65
Juillet	5.675
Août	5.675
Septembre	5.70
Octobre	5.70
Novembre	5.70
Décembre	5.675
Janvier	5.65
Février	5.65
Mars	5.65

Vente du jour contrat n° 1 :

Juillet : 5.000 à 5.85.
Août : 5,000 à 5.90.
Septembre : 5.000 à 5.90
Septembre : 5.000 à 5.925
Octobre : 5,000 à 5.925.

Ventes du jour contrat n° 2.

Juin : 5,000 à 5,65.
Juillet : 5.000 à 5.675.

Type supra
Total, 35.000 kilos.
Tendance : Soutenue.

ANVERS, 5 juin.

Cote de deux heures :
En disponible on a fait 67 balles Plata en sortant et balles Cape.
Laine en suint : avril, ...; mai, ..., juin, 165 -.-; juill., 165 -.-; août, 165, sept., ..., oct., ...

Peignées françaises de la Plata
Contrat A.

Avril ...mai, ... -.-; juin 567 -.-; juill. 567 1/2. aout déc., 570 -.-; janv. ... -.-
Ventes : 5,000 kilos.

Contrat G

Avril à déc. 571 1/2.

Peignées allemandes de la Plata
Contrat B.

Avril, ...; mai ... 1/2; juin 585 juill. 587 1/2; août, oct., nov. à déc. 590 0/0; janvier 595 0/; fév. 597 -.-; mars 577 1/2
Ventes, 90,000 kil.
Marché calme.

MOUVEMENT MARITIME LAINIER

Le steamer anglais Wandle, venant de la Plata avec laines et d. m., est arrivé le 4 juin à Dunkerque.

Le steamer Orégel est entré le 5 juin à Dunkerque, venant de la Plata avec laines.

Le steamer Commentry a débarqué 1800 balles laine à Dunkerque, provenant d'Algérie.

Le steamer Portena est arrivé au Havre le 3 juin avec le solde de laines de la Plata.

Le steamer Paraguay a débarqué à Dunkerque 2.700 balles laine de Buenos-Ayres et de Montevideo.

Le steamer Morbihan est arrivé le 30 mai à Alger venant de Dunkerque prendre charge en laines en ce port et solde à Philippeville et Oran.

Le steamer Ville de Riposto a touché le 2 juin à Iran, venant chargé pour Dunkerque et le Havre.

Le steamer Nantes parti le 31 mai de la Plata pour Dunkerque est porteur de 1.508 balles laine.

Le steamer Zaandham est parti le premier juin de Montevideo pour le Havre avec laines et d. m

Le steamer Flachat est parti le 4 juin de Bordeaux pour St-Nazaire, le Havre et Dunkerque avec laines pour ce dernier port.

Le steamer Ville de Tarragane est parti le 3 juin de Hayde pour l'Algérie situé chargé pour ce port et Dunkerque.

Le steamer Commentry partira le 8 juin de Dunkerque pour l'Algérie, via Bezaloa au Havre et Bordeaux.

Le steamer Président-Levy-Lallier est arrivé le 5 juin à Dunkerque, venant de Marseille avec diverses transbordements.

Pourquoi souffrir ?

Toutes les personnes qui ont eu une *indisposition quelconque* de la vessie et des voies urinaires, qui ont usé de tout, devraient bien essayer les véritables Pilules Bengué-Jaques Rocher, médicament incomparable qui ne nuit jamais, dont l'efficacité est si surprenante que sur 100 malades gravement atteints de gravelle, calculs, pierre, catarrhe vésical, cystite chronique incontinence, et rétention, néphrites et coliques néphrétiques, douleurs et rhumatismes invétérés, mi graines et névralgies atroces, etc., etc., 86 ont été radicalement guéris.

Ces pastilles à base d'alcaloïdes de quinquina qui se dissolvent très facilement dans l'estomac, calment les fièvres, excitent l'appétit, activent la digestion et en ranimant les forces préservent des épidémies si fréquentes en cette saison.

Envoi franco d'un flacon Pilules Benzoïques contre 5 francs, mandat ou bon de poste, adressé à la Pharmacie Rocher, 1, rue Perrée (Temple), Paris.

Le Traité sur les maladies de la Vessie, des Reins et des voies Urinaires, orné de 12 dessins anatomiques coloriés est également envoyé, sous enveloppe contre 1 fr. mandat ou bon de poste. 48

LETTRES MORTUAIRES
ET D'OBITS

Toute commande de lettres de faire part de décès, d'obits, etc., faite à Roubaix et Tourcoing, *dans les bureaux de* l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING *donne droit à une insertion GRATUITE dans le Journal.*

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les Sociétés qui feront leur commande de convocations, avis, affiches, etc., dans les bureaux de l'imprimerie de l'AVENIR DE ROUBAIX TOURCOING, auront droit l'insertion gratuite dans le journal.

TOURCOING

Musique municipale. — Hier soir, a eu lieu à l'Hôtel de Ville, l'installation de M. François Masure, conseiller municipal, comme président de la musique municipale.

Cette cérémonie, sur laquelle nous reviendrons plus en détail, a été empreinte de la plus grande cordialité.

Il est été difficile, à notre point de vue, de faire un meilleur choix, pour la présidence de la musique, que de la confier à l'honorable M. Masure-Six.

Plainte de vol. — Une plainte a été déposée par M. Lelieu, chef de travaux de M. Oranie Loost, entrepreneur à Lille, contre deux ouvriers briquetiers, employés à la briqueterie du Blanc Seau, les quels se sont rendus coupables d'un vol de trois cents briques qu'ils ont vendu pour le prix de 7 fr. 50 à un brocanteur.

Les deux ouvriers infidèles sont Belges L'un a été arrêté, l'autre est activement recherché.

Meurtre de deux chats. — M. Joseph Deschamps, contremaître, rue Philippe de Girard, possédait deux chats auxquels il tenait beaucoup.

Dans la soirée du 25 mai, vers six heures du soir, les deux animaux prenaient leurs ébats dans la cour de leur propriétaire, clôturée par une haie.

Un mauvais plaisant, le nommé Louis F..., vint à passer porteur d'une carabine.

Il eût la mauvaise pensée d'essayer son adresse sur les deux pauvres chats qui n'en pouvaient mais, et pan pan, il les tua tous les deux.

Le propriétaire pas content — cela se conçoit, a déposé une plainte. Il estime ses chats à 200 fr.

Procès-verbal a été dressé à la charge de Louis F.

Disparition. — Le nommé Georges Deporter, âgé de 15 ans, demeurant près du bureau de douanes, à la Marlière, est disparu du domicile de ses parents, depuis dimanche.

Ce jeune homme est estropié du pied gauche.

Vol et bris de lanterne. — Des lanternes servant à éclairer les travaux de voirie exécutés rue du Chêne-Houpline, par M. Masquelier, entrepreneur, ont été décrochées et brisées l'avant dernière nuit.

CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING

Séances des 19 et 20 mai

Détail des opérations de la caisse mère et des succursales

VERSEMENTS :

Tourcoing	102	déposants dont 31	nouv.	26.328 »
Blanc Seau	8	2		1111 »
Croix-Rouge	7	0	—	» »
Halluin	6	0	—	2.205 »
Linselles	3	0	—	1.100 »
Roncq	6	0	—	724 »
Roubaix	2	0	—	130 »
Roubaix	0	0	—	» »
Bousbecque	0	0	—	» »
Neuville	3	0	—	» »
Mouveaux	0	0	—	» »
Totaux	154	35		33.100 »

REMBOURSEMENTS :

Tourcoing	49	remb. dont 60 soldés		15 282 85
Blanc-Seau	3	0	—	2.049 62
Croix-Rouge	0	0	—	» »
Halluin	1	0	—	136 28
Linselles	1	0	—	200 »
Roncq	1	0	—	250 »
Roubaix	0	0	—	» »
Bousbecque	0	0	—	» »
Neuville	1	0	—	8 »
Mouveaux	0	0	—	» »
Totaux	59	00		18.306 75

Administrateurs du mois de juin 1889 :

A Tourcoing, MM. Emile Destombes, Jules Pouillaude, Paul Lefebvre, Jules Joseph Delpouille ; au Blanc-Seau, M. V. Petit ; à Halluin, M. Bailly Carette ; à Linselles, M. Henri Lepers ; à Roncq, M. Cauveur C.; Croix-Rouge, M. Wagnon ; à Roubaix, M. Delforbrie ; à Bousbecques, M. Daile Lorthoies ; à Neuville, M. Cau Carette ; à Mouveaux, M. Lehoucq.

Avis. — A cause des fêtes de la Pentecôte il n'y aura pas de séances les dimanche et lundi 9 et 10 juin.

Le Caissier,
L. LEDUC.

LILLE

FÊTE DU DENIER

Le Banquet Antoine

Nous croyons devoir rappeler aux patriotes désireux d'assister au banquet offert à M. Antoine, le 8 juin, à 6 h. du soir, hôtel du Mainiel, que les souscriptions ne seront reçues que jusqu'au 6 avant midi.

Les cartes d'entrée personnelles, seront délivrées aux souscripteurs, à partir du Vendredi 7 courant, de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 h. chez M. L. Laborderie, 215, rue Nationale, où on est prié de les faire retirer contre versement du montant de la souscription.

En conséquence, MM. les détenteurs de listes sont instamment priés de les remettre à l'heure et au jour indiqués.

La lumière électrique

L'électricité jouera un grand rôle dans les illuminations de la fête du *Denier*. Confié à un des ingénieurs les électriciens les plus distingués de la région, cette partie du programme promet d'être merveilleuse.

Le rond point de l'Esplanade sera complètement éclairé à la lumière électrique, par trois lampes à arc très puissantes.

L'eau de la cascade construite sur les ruinches du pont Napoléon recevra des projections électriques de couleurs variées et paraîtra tour à tour : rouge, bleue, jaune, or, etc.

Pendant un certain temps un projecteur de la force de 5,000 bougies, placé sur le pont Napoléon, éclairera le canal de la Deûle jusqu'au Ramponeau.

Enfin, lorsque la retraite aux flambeaux se mettra en marche, précédée d'un peloton de cavalerie, une lueur rouge intense sera projetée sur les groupes militaires qui la composeront.

Le festival

Le grand nombre de sociétés ayant adhéré au festival du *Denier* devait se prolonger jusqu'à trois heures du matin ; aussi le Comité a t il dû décider de faire jouer le lundi une partie des musiques.

Le festival aura donc lieu le dimanche et le lundi.

Nous en publierons le programme.

Concours de patois

C'est aujourd'hui à minuit qu'expire le délai accordé aux concurrents pour le dépôt de leurs œuvres. — 59, rue Nationale.

Billets à l'avance

Pour éviter l'encombrement des contrôles le comité a mis en circulation des carnets de dix billets qu'on peut se procurer à l'avance dans nos bureaux.

Le « mal s'y frotte »

Un jeu extrêmement amusant mettra en gaîté la foule qui assistera aux fêtes du *Denier* : c'est le jeu de *Mal s'y frotte*.

Nous engageons nos lecteurs qui assisteront à cette fête à ne pas manquer à cet amusant spectacle.

Sport. — Les régates internationales organisées par le *Cercle des Régates de Lille*, sous le patronage de la Municipalité, auront lieu, ainsi que nous l'avons annoncé, le dimanche 16 juin, à trois heures, sur le canal de la Haute Deûle, entre la porte d'Eau et le pont de Canteleu.

Le programme comprend neuf courses :

Embarcations de plaisance (à clains), 2 rameurs en pointe ou en couple. — Yoles-Gigs (Juniores), 3 avirons de pointe. — Yoles-Gigs (Juniores), 2 avirons de couple. — *Yoles Gigs (Seniores)*, 2 avirons de pointe. — Périssoires (nasse). — Yoles-Gigs (Juniores), 4 avirons de pointe. — Embarcations de tous genres et de toutes constructions bordant 2 avirons de couple (Seniores). — Yoles-Gigs (Seniores), 4 avirons de pointe. — Périssoires à obstacles.

Vol. — La nommée Aloïse Shmidt, âgée de 23 ans, chanteuse ambulante, sans domicile fixe, a été arrêtée pour vol au préjudice du sieur Charles Lavé, marchand de chaussures, rue du Faubourg-de-Tournai.

Ivresse. — Pour avoir trop fêté la dive bouteille, Auguste Delecourt, âgé de 28 ans, ouvrier peintre, demeurant rue Meurmant, s'est vu conduire au poste de police et dresser procès-verbal.